

Image not found or type unknown



Maison.en indivision avant mariage

Par **magfan**, le **02/02/2014** à **21:58**

bonjour , je me suis pacse en 2005 et j ai achete une maison avec mon conjoint cette meme annee. il est precise achat en indivision 50-50 sur l acte de propriete qui est a nos 2noms. nous nous sommes maries en 2006. et la en 2014 nous divorcons. comment cela va se passer pour la maison. je precise que je suis la seule a payer l.emprunts, edf,gdf et taxe habitation.sur mon propre compte bancaire.mon mari ne paye que les fonciers. j ai depense beaucoup plus que mes 50 pour cents. vrnj ai.un.emprunt de 20000 euros de maison et 8000 de travaux. j ai rembourse 24000 euros. la maison est estime a 110000 euros.merci pour votre aide